

Conférence internationale sur DIRE, à Tokyo, Japon, les 6 – 8 décembre 2004

Recommandation sur les plans de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et d'emploi efficace des eaux

1. Tous les pays se lancent dans la réalisation de la GIRE et dans l'emploi efficace des eaux (GIRE Plans¹), conformément à leur engagement mutuel décrit dans le Plan d'exécution de Johannesburg².
2. Les plans seront accomplis d'ici à 2005 sur les thèmes suivants :
 - A. Comment l'Etat peut-il agir pour améliorer le développement et la gestion de l'eau
 - B. Les premières mesures étatiques appliquées par l'Etat dans sa réalisation de la GIRE
3. Il faut souligner l'importance de la planification stratégique, la mobilisation financière et la capacité d'instauration, et assurer la participation des divers acteurs intéressés.

Introduction

L'eau est essentielle au développement humain. La chaîne entière de production alimentaire dépend de l'eau. Les ressources en eau soutiennent la croissance économique à travers les traitements industriels, l'énergie, le transport et le tourisme. L'eau pure soutient la population en bonne santé et contribue à une bonne qualité de vie au foyer, en garantissant le niveau essentiel de l'eau potable et de l'hygiène. D'un autre côté, l'eau peut provoquer des dégâts sociaux et économiques sous forme de catastrophes naturelles liées à l'eau telles que les inondations, la sécheresse et les épidémies. La pertinence des Objectif de Développement du Millénaire (ODM) nous rappelle que la gestion des ressources en eau joue un rôle important pour répondre aux objectifs sur la pauvreté et pour réaliser le développement durable.

L'eau est une ressource finie essentielle à la survie sur terre. L'utilisation dispersée des eaux et sa mauvaise gestion sont les causes de frictions entre les utilisateurs et les fournisseurs, et aussi entre le développement et les objectifs environnementaux. La gestion intégrée et harmonisée des ressources en eau et des autres ressources relatives semble répondre à ces questions.

I. Gestion intégrée des ressources en eau et Plans de la GIRE

Tous les pays se lancent dans la préparation des Plans de Gestion intégrée des ressources en eau et dans l'emploi efficace des eaux (les plans GIRE) conformément à leur engagement mutuel décrit dans le Plan d'exécution de Johannesburg.

¹ Dans ce document, les Plans de Gestion intégrée des ressources en eau et d'emploi efficace des eaux sont désignés « les plans GIRE » comme abréviation faite dans le paragraphe 3 de la section I.

² Cet objectif est confirmé de nouveau lors de la Conférence ministérielle du 3^e World Water Forum (Forum mondial de l'eau) de Kyoto en 2003.

La Gestion intégrée des ressources en eau est un cadre conceptuel et un procédé d'exécution. Elle coordonne la gestion des eaux des eaux et d'autres ressources naturelles relatives, et a comme dessein de favoriser le développement économique et social et d'améliorer l'environnement.

Les progrès dans la réalisation des Objectifs de la GIRE sont actuellement dans sa phase initiale. Etant donné que la GIRE peut se réaliser sous forme adaptée en fonction de facteurs particuliers, sociaux, culturels ou économiques propres à chaque pays, il n'y a donc pas de stratégie universelle.

Le développement, l'emploi et la gestion des ressources en eau devront être harmonisés afin d'assurer aux activités humaines et à l'environnement des facilités pour bénéficier des ressources en eau qui sont précieuses. L'emploi efficace des eaux, y compris la gestion de la demande et la conservation, est important dans la réalisation de la gestion des ressources en eau, d'autant que cette notion fait partie intégrale des Plans de la GIRE.

Les Plans globaux de la GIRE devront être conceptualisés autour du réservoir, soit national ou transfrontalier, mais être adoptés au niveau national. Tandis que la responsabilité de préparer de tels plans revient au gouvernement national, le processus devra également inclure les corps sous-nationaux, les responsables de l'approvisionnement en eau, et les autres acteurs intéressés, tels que les agriculteurs, les femmes, les jeunes, les enfants et les autochtones.

La gestion de l'eau est complexe et multidimensionnelle, et les plans devront être élaborés en fonction des conditions géographiques, environnementales, sociales, culturelles, politiques et économiques, spécifiques à chaque pays. Un tel processus est plutôt long et laborieux. Le développement et la gestion de ressources en eau devront être établis conformément au cycle global de l'eau naturelle, en tenant compte du mouvement des eaux au niveau de la source des fleuves, en amont et en aval jusqu'à l'estuaire, des eaux de surface, des eaux souterraines, de l'humidité des sols ainsi que de la quantité et de la qualité. Par exemple, les stratégies visant à accélérer le rétablissement des systèmes de gestion de l'eau pour s'adapter au changement climatique, ce changement devra être pris en compte dans l'élaboration des plans. Il n'existe aucune norme universelle à laquelle les Plans de la GIRE puissent référer. Le point essentiel est de voir comment chaque pays envisage de modifier son mode de développement des ressources en eau et de surveillance de leur emploi de sorte qu'au final chaque pays puisse prendre des mesures concrètes et mieux adaptées. « Le changement catalysé », rapport préparé par le Partenariat Global de l'Eau, peut être référé lors de l'élaboration des Plans nationaux.

II. Contenu des Plans 2005

Les Plans seront accomplis d'ici à 2005 sur les thèmes suivants :

- A. Comment l'Etat peut-il agir pour améliorer le développement et la gestion de l'eau ?
- B. Les premières mesures étatiques appliquées par l'Etat dans sa réalisation de GIRE

Les plans qui seront élaborés d'ici à 2005 (Les Plans 2005) expliquent comment les pays modifieront leur gestion de l'eau dans le contexte de GIRE qu'il envisage. Les plans clarifient les premières mesures que le pays s'engage à prendre pour améliorer la gestion de l'eau. Les approches futures se clarifient lors de révision de l'état actuel de la gestion de l'eau, et cette révision nous guidera vers la gestion harmonisée de l'eau et du développement durable.

Les Plans 2005 sont considérés comme la première phase dans le calendrier complet du développement durable de l'eau et de la gestion des ressources en eau, et seront alors révisés et mis à jour de façon régulière et consultative tout au long du processus de l'exécution. Ceci réclame la volonté politique forte. Une grande partie des actions sera mise en place aux régions concernées et autour des réservoirs, par application des plans préparés par chaque gouvernement. Le plan sera approuvé et adopté par l'autorité politique la plus élevée pour assurer son engagement et visibilité. La participation des acteurs intéressés est essentielle lors de l'élaboration du plan, afin de déterminer à qui ce plan appartient, et d'assurer la transparence et l'obligation de compte-rendu (*accountability*).

III. Processus de GIRE

Il faudra renforcer la planification stratégique, la mobilisation financière et la capacité de reconstruction, et assurer la participation des divers acteurs intéressés.

La GIRE est un processus plutôt qu'un but. Nous mettons l'accent sur le processus stratégique de la GIRE et sur la participation des divers acteurs intéressés. La disponibilité des données est cruciale au processus de la prise de décisions appropriées sur la gestion, et les gouvernements soutiendront les mesures de recueil et diffusion des informations appropriées.

Le développement et la gestion améliorée des ressources en eau ne se réalisent pas sans investissement. Les techniques financières innovatrices sont nécessaires aussi bien que l'augmentation des aides financières externes et d'investissements directs de la part des gouvernements. La plupart des pays exigent de renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles afin de mettre en application les plans.

Pour assurer une approche intégrée et une participation des acteurs intéressés dans la gestion des ressources en eau, les gouvernements nationaux encouragent l'organisation de forums nationaux ou de partenariats de l'eau pour rassembler divers acteurs intéressés par l'eau dans leur pays, employant des mesures spécifiques pour expliquer des perspectives de genre. En outre, un mécanisme d'échanges pour l'expérience et la connaissance entre des pays qui jouent un rôle important dans une coopération en vue d'une meilleure gestion mondiale de l'eau pourrait être mise en place. De tels partenariats sont efficaces non seulement

pour les pays du Sud, mais également pour les pays du Nord, et aussi pour les relations entre les pays en voie de développement et les pays développés³.

La société internationale, y compris les organismes multilatéraux tels que les Nations Unies, les banques régionales de développement et les organismes intergouvernementaux, s'engage à assumer un rôle actif dans la surveillance et le soutien pour l'exécution complète de la GIRE dans chaque pays. La communauté internationale s'engage à soutenir les gouvernements dans leur élaboration de la planification de la GIRE tout en assurant la personnalisation des plans à chaque gouvernement (*government's ownership of plan*).

Deuxième Phase

Les plans préparés par chaque pays sont mis en action dans la perspective globale et la Société internationale joue un rôle actif pour renforcer cette action. À la Treizième session de la Commission du développement durable (CDD 13), en avril 2005, les gouvernements se mettent d'accord sur le contenu aussi bien que la deuxième phase, phase suivante, dans la planification de la GIRE conformément à la recommandation sur ce point. La GIRE est essentielle pour la réalisation des ODM et ces deux seront présentés lors de la session pour la révision des ODM, prévue pour septembre 2005. En outre, le 4^e Forum mondial de l'eau prévu en mars 2006 à Mexico sera considéré comme l'occasion pour chaque pays de faire un bilan de ses progrès afin de partager et apprendre des expériences exposées, et enfin pour que tous les participants puissent raffiner leurs stratégies d'exécution.

Cette recommandation sera incorporée dans le processus international, en vue de l'élaboration des Plans de la GIRE. Cette recommandation sera soumise au Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général de l'ONU et ce dernier, organisateur de la Deuxième réunion, du 9 au 10 décembre 2004 à Tokyo, l'exposera d'abord puis la soumettra à la discussion sur la GIRE lors de la CDD 13.

³ Il n'y a pas de signification péjorative ; ici, « Développé » signifie s'entend dans le sens industrialisé.